

Honni soit qui mal y pense !

Le billet de David Genzel : quelques jeux de mots pour décrypter les coulisses de la pub...

□ BDDP a gagné le budget Michelin contre Publicis. Mais qui est crédible en avocat d'Édouard Michelin: Maurice Lévy. Quand les coups pleuvent drus...

□ Jacques Séguéla rentre de Moscou avec la Tsar Stratégie. Et en prime, vu le traitement qu'il a infligé à Don Patillo, le pape va sûrement l'excommunier ! Notre «célèbre publicitaire» (dixit Le Figaro) a de la ressource: un CD Rome pour son pardon !

□ Au billard à trois bandes de Kubrick, Claude Berri répond par la débâdande. Oshima avait su doubler sur la bande jaune avec son inégalé Empire des Sens.

□ Tapie. Tapiro. Tapis Rouge. Connexion.

□ Henocq en est à l'extrême avec Gervais ! D'un Taxi Jaune, l'Amérique débarque chez Opéra. L'Opéra - comique ou bouffe - comme les esquimaux, a si longtemps hiberné ! Et Bernard Roux dans tout ça ? La nouvelle affaire Henocq va-t-elle faire un plus gros événement médiatique que la reprise de Fenech-Le Barazer ?

□ Châteauroux piétine en foot Seconde Division ! Hervé Brossard réalise avec DDB un surplus de marge brute de 450 millions en 3 mois ! Et ce n'est pas Le Figaro du 1er avril qui l'annonce ! Brossard sait remanier DDB, pourquoi ne sait-il pas remanier Châteauroux ?

□ Publicis redéfinit le Drugstore Étoile. Avant de découvrir ce nouvel espace, lire avec intérêt la Bande du Drugstore (Denoël) de François Armanet, rédacteur en chef de Libé.

Les télévisions libres troublent les «7 d'Or» et prennent d'assaut la bande hertzienne

Catherine Trautmann confrontée au syndrome Fillioud : le développement des télévisions libres commence à gêner le pouvoir.

L'histoire se répète et les grandes lignes du scénario semblent en tous points identiques à celui des radios libres dans les années 80.

Depuis quelques années, les expériences de télévision «pirate» étaient marginales et les médias ne semblaient pas y accorder beaucoup d'intérêt. Pourtant, depuis quelques mois, les esprits s'échauffent et les créations de chaînes locales, à l'échelon d'une cité, d'un arrondissement ou d'une petite commune, se multiplient. Les pouvoirs publics prennent conscience de ce phénomène et commencent à évoquer la création de chaînes locales hertziennes. Les milieux associatifs, qui sont le plus en pointe sur ce dossier (comme ce fut le cas à l'époque du développement des FM), voient d'un très mauvais œil l'intérêt des grands opérateurs nationaux pour ces chaînes et demandent qu'une partie de l'espace hertzien soit réservée aux initiatives locales. L'information circule rapidement, notamment par Internet, et un véritable marché de l'émetteur de télévision d'occasion est en train de se développer. Dans toute la France, les premières télévisions libres commencent à émettre régulièrement.

Alors que les pouvoirs publics feignaient d'ignorer ce phénomène lorsqu'il était marginal, la répression semble s'accroître au fur et à mesure que les émetteurs se développent. Ainsi, les interventions policières se multiplient et des responsables de chaînes commencent à être poursuivis : la phase répressive est engagée. Dans les

années 80, Georges Fillioud, alors ministre de la Communication, s'était illustré en envoyant des CRS casser des radios et de nombreux opérateurs se souviennent encore que la violence était telle, que, dans une radio parisienne, un policier avait même lancé un chien par une fenêtre... François Léotard, ministre de la Communication sous la première cohabitation, avait également fait saisir en septembre 1987 quelques radios non autorisées et avait réussi à calmer les initiatives des pirates, en incitant les radios autorisées à porter plainte pour brouillage contre leurs voisins de fréquences.

Les télévisions libres viennent de se regrouper au sein de la Coordination permanente des médias libres. La première offensive d'envergure a été lancée le 14 juillet dernier, lorsque de nombreuses télévisions associatives ont diffusé leurs programmes sur le réseau hertzien «pour démontrer que, contrairement à ce qu'affirment le CSA et le Gouvernement, il existe des fréquences hertziennes disponibles en France.»

Ces chaînes associatives

«réclament une démocratisation du projet de loi Trautmann par la création d'un tiers secteur audiovisuel accessible à tous, qui doit trouver sa place dès maintenant sur le hertzien analogique, sur le câble et sur le satellite, au côté des secteurs publico-commercial et privé. Il est temps que la liberté d'expression audiovisuelle et le pluralisme télévisuel soient instaurés en France, comme ils le sont déjà dans la plupart des pays démocratiques grâce aux chaînes d'accès public. Il est temps que la télévision cesse d'être accaparée par une poignée de bouffons grotesques et tout puissants» indique la Coordination dans son communiqué de presse.

Cinq chaînes ont déjà été recensées dans la capitale

Samedi 2 octobre, à l'occasion de la cérémonie des 7 d'Or, les télévisions libres ont une nouvelle fois fait une démonstration de force, en occupant plusieurs fréquences sur Paris. Cinq chaînes ont déjà été recensées dans la capitale: Ondes

Médiamat Médiamétrie			
Les audiences des JT		Audience (en %) 1% = 447 600 individus de 15 ans et+	Part d'audience (en %)
	13 heures de TF1	13.9	53.4
	13 heures de F2	5.5	21.3
	19-20 de France 3	11.0	39.5
	20 heures de TF1	17.0	39.0
	20 heures de F2	11.2	25.6

Sans Frontières, Télé Bocal, Télé Plaisance, Télé Tolbiac et Dissensus TV. En province, le phénomène est identique, avec Sans Canal Fixe à Tours, TV Sans Frontières et Aquitaine TV à Bordeaux, Les Mutins de Pangée à Montpellier et à Lunel, Haro TV à Besançon et Primi Tivi, Midi Rouge et Taktik à Marseille.

La Coordination permanente des médias libres a également tenté d'implanter un émetteur pirate sur le Grand Rex, d'où la cérémonie des «7 d'Or» était retransmise, pour organiser une fête des «Sans 7 Dehors». L'affaire s'est mal passée et cinq membres de la Coordination, un journaliste de Libération et un journaliste du Parisien ont été embarqués par la police. Cette structure regroupe différents médias alternatifs, souvent proches de la gauche et de l'extrême gauche. Sur Internet, le procès de l'hébergeur alternatif altern.org a beaucoup fait parler de lui avant l'été et c'est l'amendement de Patrick Bloche, député PS de Paris, qui a permis d'exonérer les hébergeurs de sites de toute responsabilité éditoriale (cf Actuamédia N°463 du 10/10/99). Cette éclosion des télévisions libres et des médias alternatifs n'est pas à négliger et pourrait bien devenir un nouveau phénomène de société, comme celui des radios libres dans les années 80. Y.Urrien.

Manifestants et journalistes au poste...

Samedi 2 octobre, les policiers et les CRS ont interpellé des militants qui tentaient d'installer un émetteur de télévision pirate sur le toit du Grand Rex. L'arrestation a été mouvementée et cinq manifestants et deux journalistes (Libération et Le Parisien) ont dû passer plus de trois heures au commissariat du IIème arrondissement. L'émetteur pirate a finalement été rendu vers 20h00.

Rym Morgan, porte-parole de la Coordination permanente des médias libres : « Nous assistons à l'avènement d'un tiers secteur audiovisuel. »

Rym Morgan, porte-parole de la Coordination permanente des médias libres, fait le point sur la stratégie des opérateurs alternatifs. Il annonce, pour les prochaines semaines, une multiplication des émissions hertziennes libres.

Actuamédia: Peut-on faire un parallèle entre le développement des radios libres dans les années 80, et celui des télévisions libres aujourd'hui ?

Rym Morgan : Pas vraiment, parce que nous ne sommes pas des soixante-huitards et notre monde de revendication n'est pas identique. En revanche, lorsque l'on observe le comportement des pouvoirs publics et des médias établis, la situation est en tous points similaire. A partir du moment où vous estimez que le paysage audiovisuel français doit être partagé

entre différents intervenants, les pouvoirs publics réagissent assez violemment en vous interdisant d'émettre et en envoyant la force publique pour saisir le matériel.

Regroupez-vous des stations de toutes tendances idéologiques ou culturelles ?

Les seules restrictions que nous avons imposées sont à l'encontre des médias promoteurs d'idéologies racistes, xénophobes, homophobes ou revendiquant une idéologie d'exclusion. A partir du moment où l'on ne se reconnaît pas dans l'une de ces catégories politiques très particulières, il n'y a pas de problème pour intégrer la coordination. Nous regroupons des chaînes de toutes tendances. Nous avons par exemple la Fédération des vidéos de pays et de quartiers, qui regroupe des télévisions de campagne

et de village. Nous avons des télévisions parisiennes; et des chaînes qui émettent dans des cités et des villes importantes ou moyennes sont représentées comme Montpellier, Marseille, Calais, Bordeaux, Lunel...

Que demandez-vous précisément ?

La démocratisation de la loi Trautmann. Il faut que l'on en termine avec l'interdiction qui est faite aux structures associatives de pouvoir prétendre à l'exploitation d'une fréquence hertzienne. Nous assistons à l'avènement d'un tiers secteur audiovisuel où les structures associatives et à but non lucratif pourront travailler et avoir des fréquences pour montrer leur travail au public. Nous ne souhaitons pas attendre un pseudo-numérique hertzien pour libérer des fréquences analogiques hertziennes qui existent aujourd'hui.

(Suite page 6)

↳ Le député Vert de Gironde se prononce pour la reconnaissance des télévisions libres

Noël Mamère: « Il est bon que, face aux grands groupes, il puisse y avoir des chaînes qui soient plus proches des gens. »

Actuamédia : Le développement des télévisions libres vous rappelle-t-il celui des radios libres dans les années 80 ?

Noël Mamère : Plus les télévisions libres se développeront, mieux se sera pour la démocratie et la société. Les radios libres ont combattu un monopole qui empêchait leur éclosion. Nous ne sommes plus tout-à-fait dans le même cas de figure puisque cette fois-ci nous sommes face à des grandes concentrations in-

dustrielles dans l'audiovisuel. Il est bon que, face aux grands groupes, il puisse y avoir des chaînes qui soient plus proches des gens.

Seriez-vous favorable à ce que des fréquences hertziennes soient réservées à un tiers secteur audiovisuel ?

Bien sûr. Lors de l'examen de la loi sur l'audiovisuel, j'avais proposé la création d'un canal de libre accès, sur le modèle qui existe aux États-Unis et en Allemagne.

Chaque fois qu'il y aura un plan de câble dans une ville, je souhaite que l'on réserve un canal de libre accès pour des télévisions de quartier. Je pense que les faisceaux hertziens appartiennent à tout le monde, le ciel appartient à tout le monde. Il serait normal que les grandes chaînes paient une redevance pour l'utilisation de ce patrimoine commun et que l'on puisse en réserver une partie pour les télévisions libres.

Propos recueillis par Yannick Urrien.

Rym Morgan, porte-parole de la Coordination permanente des médias libres : « Les télévisions qui sont dans la Coordination ont montré qu'il existe des filières pour se procurer des émetteurs à très bas prix : 4 000 francs pour couvrir une cité, 15 000 francs pour couvrir un arrondissement avec du matériel d'occasion ! »

Des chaînes associatives existent depuis plusieurs années et elles ont montré leur viabilité économique. Il n'y a donc aucune raison pour qu'on leur refuse un accès au panel hertzien. Il faut aussi savoir que la Coordination des médias libres est un regroupement de médias. L'actualité est très chaude avec les télévisions locales, mais c'est aussi un rassemblement alternatif. Par exemple, altern.org fait partie de l'association et des radios associatives, dont des pionnières de la FM, nous ont rejoints.

Quelles sont vos actions dans le domaine de l'Internet ?

Il existe un certain nombre de journaux en ligne qui font de l'information et nous envisageons la mise en place d'un soutien juridique commun. Un phénomène est en train de se développer : les gros médias ont appris à se servir sur la bête sans citer leurs sources. Par exemple, L'Humanité

vient de piller un travail effectué par des bénévoles sur un site en ligne qui s'appelle Périphérie. Le journaliste a repris l'article et l'a signé comme si c'était le sien, sans citer ses sources ou faire un clin d'œil sympathique pour signaler le travail qui a été fait.

amendement de Noël Mamère, qui souhaite réserver une place sur les réseaux câblés et les bouquets de numérique hertzien aux stations associatives ?

Yves Cochet a déposé un amendement bien plus courageux qui demandait à ce

« Nous contestons l'appellation de pirates : les pirates sont ceux qui occupent des fréquences déjà occupées, alors que nous utilisons des fréquences libres. »

Il est temps que les petits médias s'organisent et chaque fois que ces événements se reproduiront, la Coordination des médias libres agitera ces réseaux pour le faire savoir. Ce n'est pas une question d'argent, mais de faire connaître qu'un travail alternatif est fait et qu'il y a autre chose à mâcher que ce que l'ont nous donne aujourd'hui.

Que pensez-vous de l'a-

que les structures associatives puissent avoir accès au paysage audiovisuel français, y compris l'analogique hertzien. L'amendement d'Yves Cochet a été rejeté, mais l'amendement de Noël Mamère a été accepté.

Nous avons essayé de reprendre contact avec les députés, mais ils ne se sont pas sentis motivés pour reprendre le flambeau sur l'hertzien. Il y a une marge entre une opération publici-

taire et une motivation de fond. Il faut savoir qu'il existe en Europe des chaînes d'accès public où les gens apportent librement leurs programmes qui sont diffusés. La France est l'un des rares pays à ne pas autoriser ce type de chaînes.

Dans le domaine de la radio, le CSA semble pourtant veiller à ce que les radios associatives soient représentées. Qu'en pensez-vous ?

Il existait à Paris une radio d'obédience communiste qui s'appelait TSF. Cette radio a eu des difficultés financières et deux structures commerciales viennent de la racheter. Pourquoi ne pas avoir lancé un appel d'offres à destination d'autres associations ?

Vous faisiez un parallèle avec les radios associatives des années 80 et le développement des télévisions associatives. Il y a une raison pour laquelle nous sommes très soucieux de ne pas accepter cette comparaison : le bilan des radios associatives est catastrophique, puisqu'elles ont pratiquement toutes disparu.

De la même manière, nous contestons l'appellation de pirates : les pirates sont ceux qui occupent des fréquences déjà occupées, alors que nous utilisons des fréquences libres.

Exclusif Actuamédia : l'audience de l'affichage avec Une semaine, une ville: audience de l'Affichage sur Perpignan

Admyr d'AVENIR + Giga de Dauphin + Master de Giraudy :

performances à 7 jours (population des 15 ans et +, source: Affimétrie, 3ème trimestre 99)

	Cadres	ODV (000)	GRP	Couv.	Rép.	GRPM
Ensemble	85	2325	1760,72	90,37	19,48	2,92
ADMYR	31	750	567,87	81,87	6,94	2,62
GIGA (+100)	32	891	674,55	84,82	7,95	3,01
MASTER	22	684	518,3	82,66	6,27	3,22
Ensemble des réseaux : Ventilation par cibles						
	Pop.					Indice GRP
Hommes	61052	1188	1945,25	93,15	20,88	110,48
Femmes	71014	1138	1602,08	87,48	18,31	90,99
15 à 24 ans		534	2067,21	92,72	22,3	117,41
25 à 34 ans		443	2106,11	93,52	22,52	119,62
35 à 49 ans		512	1807,52	89,96	20,09	102,66
50 à 64 ans		491	1695,31	89,64	18,91	96,28
65 ans et +		345	1236,65	85,83	14,41	70,24
Femmes 15-49 ans		729	1752,22	88,43	19,82	99,52
Ménagères - 50 ans		590	1820,8	89,14	20,43	103,41
Plus de 50 ans		836	1470,37	87,89	16,73	83,51
Actifs		1263	2164,1	93,07	23,25	122,91
CSP +		444	2056,25	92,82	22,15	116,78

AFFIMÉTRIE

LÉGENDE

Cadres : nombre de panneaux du ou des réseaux.
ODV (en milliers) : Occasion de voir. Nombre total de contacts établis sur la population des 15 ans et + pour la durée de la campagne.
GRP : nombre de contacts occasionnés par un réseau (sur 100 personnes de la cible).
Couverture : pourcentage d'individus de la cible ayant été atteint au moins une fois par le réseau pendant la durée de la campagne.
Répétition : nombre moyen de contacts par individu de la cible avec le réseau.
GRPM:GRP moyen par panneau.

Par ailleurs, le député Michel Françaix vient de publier un rapport sur les télévisions locales. Il prétend, et c'est relativement insultant pour le milieu associatif, que l'on ne doit pas accorder de fréquences aux structures associatives, parce qu'elles ne sont pas viables économiquement et qu'elles s'empresseraient de revendre leurs fréquences. Il a simplement oublié de rappeler que cela ne peut arriver qu'avec la complicité de l'autorité de régulation et des pouvoirs publics. Par ailleurs, il existe depuis plusieurs années des télévisions associatives qui ont des salariés. On n'est pas obligé de dépenser des millions de francs pour faire de la télévision.

Les télévisions qui sont dans la Coordination ont montré qu'il existe des filières pour se procurer des émetteurs à très bas prix : 4 000 francs pour couvrir une cité, 15 000 francs pour couvrir un arrondissement avec du matériel d'occasion !

Propos recueillis par
Yannick Urrien.

■ CE QU'IL FAUT RETENIR

Actuamédia aborde un sujet tabou dans les médias institutionnels: les télévisions libres. Il était important de faire un point sur le développement des médias alternatifs, qui pourraient jouer un rôle important dans les prochaines années, notamment sur Internet. Le pari n'est pas encore gagné pour les animateurs de ces médias libres qui cultivent la marginalité et le refus du système. La montée en force des idées contestataires et écologistes constitue un terrain favorable pour ces médias alternatifs. Le législateur semble bien décidé à autoriser les télévisions libres en hertzien, si elles respectent leur statut associatif et se limitent à une couverture de quartier. La situation évolue rapidement: rappelons qu'en 81, Georges Fillioud, ministre de la Communication, annonçait que les radios libres autorisées seraient des radios de quartier...

World Online rachète Polygram Merchandising

World Online vient d'acquiescer Polygram Merchandising, afin de développer la vente de disques sur Internet. PolyGram Merchandising, qui avait été fondée en 1993 par Polygram Music Group pour gérer les enregistrements et produits dérivés des artistes, devient World Merchandising. World Online intégrera le catalogue de Polygram à ses propres activités de merchandising et comptera parmi les artistes représentés : Elton John, Sting, U2, Police... Nina Brink, PDG de World Online, indique que cet accord «permettra aux abonnés de bénéficier des toutes dernières infos sur les plus grandes stars. Nous avons également l'intention de développer rapidement le commerce électronique sur les différents sites de World Online, afin de proposer aux internautes une large gamme de produits dérivés».

➤ En bref...

- A la suite du décès d'Alain Hellequin, le conseil d'administration de Paris Première a nommé Valérie Bernis au poste de présidente de la chaîne. Par ailleurs, elle occupe au sein du groupe Suez Lyonnaise des Eaux, les fonctions de directrice déléguée auprès du président du directoire, communication financière et corporate et de directrice de cabinet du président du directoire.

- Etienne Combet, vient de quitter la direction générale de RMC pour reprendre Arbizon Multi-Média, société qui développe des services sur Internet. Il entend promouvoir Arbizon Multi-Média autour de trois axes: les services pour les sites des collectivités locales, la déclinaison de sites américains en France et le lancement prochain d'un site diffusant de la vidéo en plein écran.

- Antoine Dubuquoy, responsable du développement de la publicité internationale chez Prisma Presse, est nommé directeur de la publicité internationale du Monde Publicité. Il remplace Jean-Christophe Demarta à ce poste.

- Nicole Foll, directrice de la publicité de Gala et de Prima, est nommée directrice d'édition et directrice de la publicité de Femme. Elle conserve la direction de la publicité de Gala.

- Martine Degueurce, directrice de la publicité de Télé Loisirs et de Voici, prend également en charge la publicité de Prima.

- Jean-Charles Abeille rejoint Europe Régies, où il est nommé directeur du développement en charge du réseau régional de la publicité internationale. Il était auparavant responsable de la publicité internationale et régionale à Régie Obs.

- Le groupe allemand Kirch lance un nouveau bouquet de télévision à paye, Premiere World, qui comprend notamment la chaîne payante Premiere (1,7 million d'abonnés) et le bouquet numérique DF1 (380 000 abonnés).

Le meilleur score d'audience par chaîne au cours de la semaine du 27 septembre au 3 octobre 1999

(chiffres extraits du Médiamat Médiamétrie)

Chaîne et part d'audience	Programme et heure de la pointe d'audience	Audience	Part d'audience.
TF1 33,7%	Le match de foot de ligue des champions, mercredi 29 septembre à 20h43.	17,4% d'audience, soit 9 150 660 téléspectateurs.	40% des téléspectateurs regardaient TF1 à ce moment là.
2 23,8%	Le téléfilm «La rivale», mercredi 29 septembre à 20h56.	14,4% d'audience, soit 7 572 960 téléspectateurs.	33% des téléspectateurs regardaient France 2 à ce moment là.
3 15,4%	Les masters de Questions pour un champion, mardi 28 septembre à 20h55.	10,3% d'audience, soit 5 416 770 téléspectateurs.	22,8% des téléspectateurs regardaient France 3 à ce moment là.
CANAL+ 5,3%	«Les Guignols de l'Info», lundi 27 septembre à 20h04.	5,7% d'audience, soit 2 997 630 téléspectateurs.	13,9% des téléspectateurs regardaient Canal+ à ce moment là.
5 4,4%	Le document «Les lumières du music hall», dimanche 3 octobre à 13h29.	1,8% d'audience, soit 946 620 téléspectateurs.	6,5% des téléspectateurs regardaient La Cinquième à ce moment là.
arte 3,8%	Le film «La discrète», dimanche 3 octobre à 20h45.	3,1% d'audience, soit 1 630 290 téléspectateurs.	6,7% des téléspectateurs regardaient Arte à ce moment là.
M6 15,0%	Le film «Blink», lundi 27 septembre à 20h57.	8,3% d'audience, soit 4 364 970 téléspectateurs.	20% des téléspectateurs regardaient M6 à ce moment là.